

Vos questions / nos réponses

addictions aux écrans

Par [IDEN](#) Postée le 20/04/2026 06:43

Bonjour, Je suis infirmière scolaire dans un collège et je souhaite trouver des outils pour accompagner les collégiens et leurs familles dans la gestion des écrans. En cas de problématique d'addiction (l'élève ne dort plus et est en difficulté pour arrêter les écrans, répercussions sur la scolarité, absentéisme croissant, famille monoparentale démunie), où puis-je orienter ces familles s'il vous plaît ? je vous remercie pour vos retours. M.G.

Mise en ligne le 23/04/2026

Bonjour,

Il existe des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC) qui peuvent être proposées dans différents lieux accueillant un jeune public. Maisons des Adolescents, Points Accueil Ecoute Jeune (PAEJ) ou CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Ces consultations sont gratuites et offrent la possibilité aussi bien aux jeunes qu'aux parents d'y être reçus par un professionnel de l'addictologie (psychologue, infirmier, éducateur) afin d'échanger sur la situation, d'y trouver du soutien, un accompagnement ou une réorientation si besoin.

Il est également possible d'organiser avec ces structures des actions de prévention au sein de votre établissement. Ils peuvent également vous fournir des affiches et brochures.

Nous n'avons pas connaissance de votre département, nous ne pouvons donc pas vous proposer d'adresses précises autour de votre établissement scolaire. Sur le site Drogues Info Service, dans la rubrique « Adresses Utiles » (lien direct en bas de ce message), vous pouvez rechercher ces structures dans le département de votre choix, avec la recherche multi-critères en indiquant « Consultations jeunes Consommateurs » dans le menu déroulant « Activités ». Dans ce même menu déroulant, vous pouvez choisir « Intervention de Prévention » pour rechercher les structures qui le proposent.

En plus de notre ligne d'écoute, il y a également le service Fil Santé Jeunes. C'est un service anonyme et gratuit destiné aux jeunes de 12 à 25 ans sur lequel il est possible d'aborder divers sujets de la vie, difficultés ou questionnements.

De même, il existe une ligne d'écoute et d'aide à destination des parents rencontrant des difficultés liées à la parentalité ou la vie de famille. Cette permanence téléphonique, EPE (Ecole des Parents et des Educateurs) est assurée par des professionnels de la parentalité (psychologues, éducateurs, médiateurs, etc).

Nous vous indiquons plus bas les liens vers les sites ces deux lignes, ce sont des coordonnées que vous pouvez proposer aux collégiens et à leur famille.

Si vous souhaitez des orientations précises dans votre département, n'hésitez pas à nous recontacter, nous sommes disponibles 7 jours sur 7 par téléphone de 8h à 2h au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- [Adresses utiles du site Drogues info service](#)
- [Fil Santé Jeunes](#)
- [Ecole des Parents et des Educateurs](#)